

de mer, se disant estre de ceulx de Flissingues. Et, ne vueillant auleunement tollérer telles insolences, j'y ay incontinent mis tel ordre que quelques-uns en sont desjà prisonniers. Je ne fauldray d'en faire ultérieurement prendre toute bonne et deve information, et, les trouvant coupables d'un faict si oultrageulx, je feray pourveoir à tout, de sorte que Monsieur le Conte d'Oxford, vous et tous ceulx qui s'en pourroyent sentir grevés, recepvront occasion de tout bon contentement et verront par effect combien les Estats de ce pays et moy sommes marris que telles indignités soyent commises contre auleun de la nation angloise, n'ayants de tout temps désiré que de faire tout plaisir, amitié et service aux moindres d'icelle. Et me recommandant sur ce bien affectueusement en vostre bonne grâce, je supplieray Dieu vous donner, Monsieur, bonne vie et longue.

Escript à la Were, ce dernier jour de may, l'an 1576.

(Record office, Cal., n° 799.)

MMMCLXIII.

Le prince d'Orange au Secrétaire Walsingham.

(CAMPVEER, 31 MAI 1576.)

Il réclame spécialement son appui.

Monsieur de Walsingham, Ores que vous pourrez bien particulièrement entendre le tout par le Sicur Robert Beale présent porteur, si est-ce que pour l'entière confiance que j'ay en la bonne affection que avez tousjours portée tant à notre cause en général comme à moy en particulier, j'ay bien voulu vous faire ce mot de lettre à part pour vous prier bien affectueusement de vouloir tenir la bonne main à ce que nostre response soit prinse de bonne part de Sa Majesté : vous assurant que nulle autre chose ne nous y a induiet que les raisons y contenues, lesquelles quand vous peserez bien, trouverez estre le moien pour une fois retrancher le fondement de ces continuelles plainetes et doléances, qui ne font qu'enaigrir le cœur de Sa Majesté, et pourroient à la parfin occasioner quelque mal plus grand; et, comme je ne doute pas qu'il en y aura quelques-uns qui taseheront à le luy faire trouver mauvais, et d'autre costé que je sçay le bon crédit qu'avez envers icelle, je vous prie tant plus affectueusement vous y vouloir employer à ce que le désir et entière dévotion qu'avons à la vérité de demeurer très-humbles serviteurs de Sa Majesté, luy puisse estre eogneu et bien imprimé :

vous assurant que de nostre costé ne manquerons à en monstrier les effects partout où il plaira à Sa Majesté nous honorer de ses commandemens; et en vostre endroit ne faudray à le recognoistre par tous moyens qui se présenteront, et vous déclarer par effect combien je vous suis et ay tousjours esté affectionné. Qui sera l'endroit où me recommandant de bien bon cœur à votre bonne grâce, prieray Dieu vous donner, Monsieur de Walsingham, en santé vie bonne et longue.

Escript à Camfer, le dernier jour de may 1576.

(*Record office, Cal.*, n° 800.)

MMCLXIV.

Philippe de Marnix au Secrétaire Walsingham.

(LA VERE, 31 MAI 1576.)

Il le prie de recommander à la bienveillante attention de la reine le mémoire que le prince d'Orange a remis à Robert Beale.

Monsieur, Le présent porteur, le sieur Robert de Beale, est si bien informé de ce qui se passe par deçà, que je penseroye faire tort à sa suffisance d'en faire icy long discours. Seulement je vous prieray de monstrier maintenant la bonne et entière affection qu'avez tousjours portée à ceste nostre cause, en faisant les bons offices que vostre intégrité et les bonnes parties que Dieu a mises à vous, nous en font attendre, en une cause tant juste et tant favorable aux gens de bien, comme elle est haïe et détestée des meschants. De nostre part vous vous pouvez asseurer que c'est à nostre grand regret de nous veoir réduits à ces termes qu'avec l'offension de plusieurs il nous faut proeurer la conservation, non-seulement de nous, mais aussi de tous ceux qui font vraye profession du nom du Christ. Et, pour tant, comme nous nous confions à vostre prudence et piété, nous espérons qu'aurez regard à ce que dessus, et vous prions d'y tenir la bonne main à ce qu'il plaise à Sa Majesté avoir béning regard aux raisons par nous alléguées en l'escriit que Son Excellence et ceux de par deçà ont baillé audiet porteur. De nouvelles, puisque je m'asseure qu'en savez plus par delà que ne faisons par deçà, fineray ceste par mes très-humbles et très-affectueuses recommandations à vostre bonne grâce, priant Dieu qu'il vous donne, à vostre souhait, sa sainte garde et protection.

Escriit à la Vere, le dernier de may 1576.

(*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. II, p. 381.)